

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/03/2008
Publication : 14/03/2008



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
~~Ludovic LIONS~~
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-37-2

Séance du vendredi 7 mars 2008

Convention de partenariat portant sur la mise en réseau des catalogues des bibliothèques du département du Haut-Rhin.

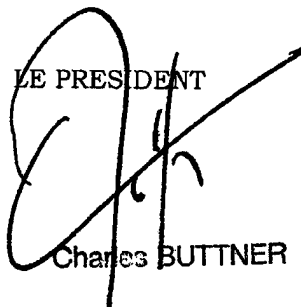
La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve le contenu de la convention-type de partenariat portant sur la mise en réseau des catalogues des bibliothèques du département du Haut-Rhin annexée au rapport,
- ❖ Autorise le Président à signer une convention de partenariat, sur le modèle de la convention-type, avec toute commune ou communauté de communes, intéressée au projet CALICE 68.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER